

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20181 - 78ÈME ANNÉE

Le réchauffement climatique amplifiera la houle et ses dégâts

Danger sur le littoral de La Réunion

La forte houle a fait d'importants dégâts hier. Cet événement rappelle la vulnérabilité du littoral à la force de l'océan Indien. Cette tendance va se renforcer avec le changement climatique causé par le développement considérable du capitalisme depuis le milieu du 19e siècle. L'élévation inévitable du niveau de la mer va accentuer la puissance des vagues et rapprocher l'océan des constructions actuelles. Cela pose la question de la pertinence d'importants investissements futurs sur le littoral ainsi que celle du déménagement des habitants des quartiers qui seront toujours plus vulnérables aux effets des vagues. Compte tenu de l'accélération continue du réchauffement climatique, il est essentiel d'anticiper dès maintenant la réponse à ces questions.

Le littoral Ouest et Sud a connu hier un épisode de forte houle. Malheureusement, un mort est à déplorer. A ce drame humain s'ajoutent d'importants dégâts matériels.

Entre Saint-Gilles et Saint-Philippe, la hauteur des vagues a pu atteindre un pic de 12 mètres. Plusieurs routes durent être fermées, tandis que des habitants de maisons proches du littoral sont sinistrés.

Un mètre de plus... si tout va bien

Ce phénomène est un nouvel avertissement : il rappelle la vulnérabilité du littoral à la force de l'océan Indien. La houle n'est pas un phénomène inhabituel pour notre île, mais hier son ampleur l'était.

Or, il est une réalité inévitable : le niveau de la mer va continuer à monter. Les prévisions font état d'une hausse d'un mètre d'ici la fin du siècle, mais compte tenu de l'utilisation toujours massive des énergies fossiles responsables des émissions de gaz à effet de serre et de la poursuite de la déforestation, la pollution de l'atmosphère continue d'augmenter ce qui peut faire dépasser cette prévision.

Plus le niveau de la mer va s'élever, plus seront amplifiés les effets de la houle, et plus hautes seront les vagues.

Quel assureur acceptera de couvrir un risque toujours plus important ?

Les dégâts causés hier rappellent la vulnérabilité du littoral réunionnais à la force des vagues de l'océan Indien. Rappelons que ce sont ces vagues qui ont détruit le phare qui avait été construit en même temps que le port dans les années 1880. Ce bâtiment aussi imposant que le phare de Sainte-Suzanne n'aura résisté que quelques décennies.

Cette vulnérabilité sera de plus en plus forte au fur et à mesure de la hausse du niveau de la mer. Se pose alors la question de la fréquence de ces phénomènes de fortes houles, ainsi que leur ampleur. Les assureurs voudront-ils toujours couvrir ce risque pour les riverains et pour les investisseurs ?

Relocalisation de quartiers nécessaire

Cette vulnérabilité souligne le danger évident d'investir dans de nouvelles constructions à proximité du littoral. Elle pose aussi la question du déménagement des habitants des quartiers menacés par les effets de la houle. Compte tenu de l'accélération continue du réchauffement climatique, il est essentiel d'anticiper dès maintenant, car la montée du niveau de la mer est inévitable et va durer encore pendant plusieurs générations, compte tenu de la pollution de l'atmosphère causée par le développement du capitalisme depuis le milieu du 19e siècle.

M.M.

Le monde change

Convention de coopération entre Mayotte et 11 régions de Madagascar



Le 1er juin dernier, une rencontre entre une délégation de Mayotte et de la province du Boeny à Madagascar avait conclu sur un accord pour l'importation de fourrage de la Grande île. Un nouveau pas dans le rapprochement entre Mayotte et Madagascar a été franchi le 25 juin, avec la signature d'une convention de coopération entre le Conseil départemental de Mayotte et 11 régions de Madagascar dont les régions Sofia, Vakinankaratra, Itasy. Un communiqué de la Direction de la coopération économique de la présidence de la République de Madagascar rend compte de cet événement.

Une cérémonie simple, mais ô combien significative, pour marquer cette coopération régionale s'est tenue le 25 juin à Antsakaviro, en présence du Président de Conseil départemental de Mayotte (Département de Mayotte), M. Ben Issa Ousseni et de son Directeur de

Cabinet, de la Directrice de la Coopération Économique auprès de la Présidence de la République (Direction de la Coopération Économique – Présidence) de Madagascar, Mme Anne-Muriel Rahaingonjatovo, du Directeur de cabinet du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation-Officiel (MID), des gouverneurs de Région et de M. Augustin Andriamananoro (DGPP – Direction Générale en charge des Projets Présidentiels) qui coordonne l'équipe conjointe de la cellule technique de la Coopération avec les Gouverneurs et le Département de Mayotte.

La DCE fera d'ailleurs partie d'une délégation Malagasy qui se rendra à Mayotte à compter de demain (26 juin – NDLR) pour les Ateliers de la Coopération Internationale, toujours dans l'optique de renforcer la coopération entre Madagascar et ses îles sœurs de l'Océan Indien.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Pendant que des millions de migrants ukrainiens sont accueillis à bras ouvert par les gouvernements de l'UE et des États-Unis

Des dizaines de réfugiés morts au Maroc et aux États-Unis : l'ONU appelle au respect des droits de tous les migrants

La mort d'au moins 23 migrants cherchant à rejoindre le territoire espagnol depuis le Maroc devrait faire l'objet d'une enquête urgente, a déclaré mardi le bureau des droits de l'homme de l'ONU, le HCDH, réagissant également aux informations faisant état dans la nuit d'au moins 50 migrants retrouvés morts dans un camion dans au Texas, dans le Sud des États-Unis.

La responsable du Haut commissariat des droits de l'Homme de l'ONU a exhorté le Maroc et l'Espagne à veiller à ce que les droits humains des migrants soient protégés à leur frontière commune et à ce que les douaniers s'abstiennent de tout recours excessif à la force.

L'incident frontalier entre le Maroc et l'Espagne s'est produit vendredi dernier lorsque des migrants africains auraient été « battus à coups de matraque, à coups de pied, bousculés et attaqués à coups de pierres par des responsables marocains », a déclaré la porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, alors qu'ils tentaient d'escalader la clôture de barbelés qui sépare le Maroc de Melilla, enclave espagnole sur le continent africain.

« Il s'agit du plus grand nombre de décès enregistrés en un seul incident depuis de nombreuses années de migrants tentant de traverser du Maroc vers l'Europe via les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta », a-t-elle déclaré. « 140 gardes-frontières marocains auraient également été blessés. »

Appel à une enquête au Maroc

La responsable du HCDH a exhorté le Maroc et l'Espagne à veiller à ce que les droits humains des migrants soient protégés à leur frontière commune et à ce que les agents des frontières s'abstiennent de tout recours excessif à la force.

Une enquête indépendante est nécessaire au vu des « récits concurrents » de ce qui s'était passé, a décl-

ré Ravina Shamdasani qui a appelé Maroc et Espagne « à prendre toutes les mesures nécessaires aux côtés de l'Union européenne, de l'Union africaine et d'autres acteurs internationaux et régionaux concernés – pour garantir la mise en place de mesures de gouvernance frontalière fondées sur les droits de l'homme », a poursuivi Ravina Shamdasani. « Il s'agit notamment de l'accès à des voies de migration sûres, de l'accès à des évaluations individualisées et de la protection contre les expulsions collectives et le refoulement, ainsi que contre les arrestations et détentions arbitraires ».

Tragédie aux États-Unis

Ravina Shamdasani s'est dite choquée par les informations selon lesquelles au moins 50 corps de migrants, selon les dernières informations, auraient été retrouvés dans un camion abandonné à la périphérie de San Antonio, au Texas, apparemment après avoir traversé la frontière avec le Mexique.

Les rapports indiquent que les migrants décédés comprenaient au moins 24 Mexicains, 7 Guatémaltèques et 2 Honduriens, qui avaient subi un coup de chaleur. Quatre enfants figuraient parmi ceux qui ont été retrouvés vivants et transportés à l'hôpital pour y être soignés. Trois personnes ont été arrêtées en lien avec cet horrible incident.

« Ce n'est pas la première tragédie de ce type, et cela illustre à nouveau le besoin critique de voies de migration régulières et sûres ainsi que la responsabilité des personnes dont la conduite a directement conduit à de telles pertes de vie », a déclaré la responsable du HCDH.

Oté

Shanj lo monde, shanj pa ? In devoir d'shanjé pou l'imanité

Zot i koné bien dann lo monde, lo gran konm lo pti-lo gran sé lo monde an zénéral, é lo pti dizon sé lo voisinaz – néna dé shoz ni apréssyé. Néna dé shoz k'i bote anou pars sa i rabnde la vi bèl. Mi sava pa dir a zot lékèl mé mi pans zot ossi kan zot i kalkil bien zot i rotrov sé shoz-la.

Mé néna dé shoze dann lo gran monde épi dan lo pti k'i bote pa nou ditou. Zot ossi mi panss... kossa par égzanp ? Lo rassism, lo tro d'inégalité rant demoune, lésplottassion l'om par l'om. Mi yèm pa kan demoune néna lo moiyn i krétike sak lé pov, sansa sak lé étranj,.. Mézami alon arète konfond la viktime avèk lo koupab ! Mi arète la pars la list sré tro long pars band e prinsip toksik k'i gangrène nout sossyété sa a i mank pa. Lé vré ! mé kossa ni pé fé kont sa ?

In n'afèr sinp ni apréssyé pa dann nout pti monde, sé la mizère,.. Ni koné la mizère avèk toute son bande konsékanss. Mi koné néna d'moune kissoi bande lassossyasion, kissoi bande pèrsone i pèz in sèrtin poi i lite zour pou zour pou fé rokil la mizère. In pé i pé di, sé konm vide la mèr avèk in tinbal, mé d'ote i di sirman si zot l'avé la solission zot i yèmré bien. Akoz ni komanssré par fé in loi sivil, pénal, kiltirèl, environemantal pou mète la mizère or-la-loi. Sa i pèrmétre kondane in patron rish k'i lissansyé son bande travayèr é i kondane azot a viv dann la mizèr, alé oir lé possib sov lantropriz.

Akoz dann lo poinnvizé internassyonal, i fré pa galman in loi aplikab partou dann toute péi pou bande koupab fé pass la mizère d'moune dann bonpé péi ? Alé oir sré possib fère otroman. Akoz i fré pa in tribinal internassyonal – konm néna déza d'ote – pou ziz in krime konm mète demoune dann la mizère dsi la tère. Krime ? Oui mi panss sé in krime kan wi fé k' in milyar d'moune o moïnss i soufèr la fain toulézour, dopi dé z'ané, san soin, san in toi d'si la tète souvan défoi san in kabaye pou protèze son kor. Sa krime sa !

Astèr si néna koupab, néna ossi konpliss é la konplissité lé pinissab galman. Donk si ni fé pa arien pou sèye fé arète bande krime ni pé dir nou lé konpliss. Shakinn i fé sak li pé, mé li fé kékshoz... In kozman i vien dann montète é kozman-la i di : « lo koupabe sé sak la fé l'mal, mé koupab galman sak i la lèss fèr alé oir zot téi pé anpèshé. »

Shanj lo monde ? Shanj pa? Mi panss shanjé zordi sa in devoir pou l'imanité.

Justin